

**FCP de droit français**

**SAKI INTERNATIONAL  
FUND**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2024

Société de Gestion : Edmond De Rothschild Asset Management (France)

Dépositaire : Edmond De Rothschild (France)

Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	13
6. Comptes de l'exercice	18



## Document d'Informations Clés (DIC)

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

#### **SAKI INTERNATIONAL FUND**

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

Part D ISIN : FR0007039144

Site internet de l'initiateur du PRIIP : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est agréée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 11.03.2024

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### En quoi consiste ce Produit ?

#### Type

Le Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

#### Durée

La durée de vie du Produit est de 99 ans.

Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total de parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

#### Objectifs

**Objectif de Gestion** : Le Produit a pour objectif de réaliser, à moyen terme, une surperformance par rapport à son indice de référence.

**Indicateur de référence** : 30% HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro+ 35% Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR + 35% MSCI AC World (NR) converti en euro, dividendes nets réinvestis

**Politique d'investissement** : La société de gestion met en oeuvre une gestion discrétionnaire. L'actif du Produit sera investi en titres vifs et en parts ou actions d'OPC y compris indiciels.

Le portefeuille est composé :

- de 0% à 50% d'actions ou d'OPC actions, largement répartis entre les secteurs économiques et les zones géographiques, - de 10% à 100% d'obligations ou d'OPC d'obligations ou monétaires, de toutes formes, tant français qu'étrangers,

- jusqu'à 40% en parts ou actions d'OPC et fonds d'investissement de gestion alternative de droit français, agréés par l'AMF.

- ainsi que de créances négociables dans le cadre de la gestion de la trésorerie.

Ces OPC seront sélectionnés selon la stratégie décrite ci-après. Cette allocation d'actifs est déterminée en fonction :

- du contexte macro économique : anticipations de croissance économique, politiques monétaires des différentes zones ou bien encore perspectives des parités de change,

- de la progression des bénéfices des sociétés (toutes tailles confondues), sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité.

Au sein de chacune des deux classes d'actifs actions et obligations, la société de gestion applique le processus suivant :

- sur la partie actions : L'exposition aux marchés actions en direct et/ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers représentera de 0% à 50% de l'actif net du Produit.

L'allocation géographique se fera entre les différentes places boursières mondiales, dont les marchés émergents pour 25% au maximum de l'actif net.

Toutefois, les entreprises de petite capitalisation ne représenteront pas plus de 10% de l'actif net.

- sur la partie taux : L'exposition aux marchés de taux et monétaire en direct et/ou via des OPC et/ou via l'utilisation de contrats financiers représentera de 10% à 100% de l'actif net du Produit.

En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés, dans le but de dynamisation ou de protection de la performance, le Produit pourra dans la limite d'une fois l'actif net :

- avoir recours à des contrats de futures ou options, négociés sur des marchés organisés ou réglementés pour piloter l'exposition actions ou instruments de taux, de manière à ce que l'exposition au risque actions ne dépasse pas 50% de l'actif net et que l'exposition au risque de taux reste comprise entre 10% et 100% de l'actif net.

- utiliser des contrats de change à terme ou swaps de change, de manière à couvrir les risques liés aux variations de change.

**Durée de détention recommandée supérieure à 2 ans**

**Affectation des revenus** : Capitalisation et/ou Distribution

**Affectation des plus-values nettes réalisées** : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

#### Investisseurs de détail visés

Tous souscripteurs souhaitant utiliser ce produit pour la valorisation de l'épargne, en contrepartie d'un risque de perte de capital, par le biais d'une gestion indirecte utilisant des supports intervenants sur des marchés diversifiés, comme les actions ou les obligations.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

#### Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais le cas échéant) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : [contact-am-fr@edr.com](mailto:contact-am-fr@edr.com).

Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit

sont disponibles sur demande du client.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (2 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

**Risque de crédit** : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

**Risque de liquidité** : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés** : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque lié aux contreparties** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'Etat dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 2 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 4 400	EUR 5 800
	Rendement annuel moyen	-56,0%	-23,8%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 480	EUR 8 500
	Rendement annuel moyen	-15,2%	-7,8%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 650	EUR 9 710
	Rendement annuel moyen	-3,5%	-1,5%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 220	EUR 11 240
	Rendement annuel moyen	12,2%	6,0%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2021 et 12/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 11/2017 et 11/2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 12/2013 et 11/2015.

### Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 656	EUR 806
Incidence des coûts annuels (*)	6,6%	4,1%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,69% avant déduction des coûts et de -1,45% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 500
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 154
Coûts de transaction	0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 2
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,00% pour la dernière année. Description : 15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 30% de l'indice HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro, pour 35% de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR et pour 35% du MSCI AC World (NR) converti en euro.	EUR 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.

Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

## Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 2 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Chaque vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du Fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail: [contact-am-fr@edr.com](mailto:contact-am-fr@edr.com)

Site internet : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

## Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement seront disponibles sur demande du client.

Performances passées : Les performances passées des 10 dernières années seront disponibles sur demande du client.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Produit peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com). Téléphone : +331-40-17-25-25 [contact-am-fr@edr.com](mailto:contact-am-fr@edr.com).

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

1. Le prospectus a été mis à jour le 11/03/2024 :
  - Mise à jour des frais à décembre 2023 du PRIIPS KID ;
  - Ajout d'un paragraphe sur la durée dans le PRIIPS KID ;
  - Modification du paragraphe de la politique d'exclusion d'Edmond de Rothschild Asset Management ;
  - Ajustement du paragraphe de la méthode de calcul des commissions de surperformance ;
  - Mention "frais administratifs" remplacé par « frais de fonctionnement et autres services » (instruction AMF).
2. Le prospectus a été mis à jour le 26/04/2024 :
  - Une rectification sur la durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats.
3. Le prospectus a été mis à jour le 25/10/2024 :
  - Modification de la forme des parts de « nominatif administré » à « au porteur » (admission des parts en Euroclear France).

#### **Commentaire Macro-économique 2024 :**

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, nous pouvons constater que les dynamiques de croissances ont été parfaitement inégales. Lorsque l'économie américaine s'est montrée résiliente au point de périodiquement remettre en question la trajectoire désinflationniste, l'Europe s'est trouvée dans un marasme économique avec des moteurs de croissance historique qui ont marqué le pas. Quant à la Chine, elle souffre de la faiblesse de sa consommation domestique et peine à atteindre les 5% de croissance qu'elle s'est fixée pour l'année 2024.

2024 aura également été l'année du pivot pour l'ensemble des banques centrales mondiales. Lorsque la BCE a entamé sa baisse des taux en juin 2024 avec un rythme qu'elle a maintenu soutenu jusqu'à la fin de l'année, la FED a commencé la sienne au mois de septembre avec un rythme beaucoup plus faible, conséquence de la meilleure résilience de l'économie américaine. Le Japon a également effectué son pivot dans l'année mais dans un sens opposé. En effet, l'inflation japonaise semble tendre progressivement vers son objectif d'un niveau stabilisé autour de 2%. Cette hausse des taux directeurs inattendue a par ailleurs déstabilisé les marchés financiers cet été, remettant en cause une stratégie de portage entre le Yen et le Dollar largement utilisée par les investisseurs depuis de nombreuses années. D'autre part, l'année a également été marquée par l'élection de Donald Trump à la Maison Blanche. Cette élection a largement été anticipée par les marchés financiers avec la mise en place du « Trump Trade » dès cet été.

Ce mouvement s'est matérialisé par le retour des valeurs financières et de l'énergie ainsi que des petites et moyennes capitalisations américaines dans l'anticipation d'une dérégulation de ces secteurs et d'une dynamisation de la production domestique. Sur le plan obligataire, le taux à 10 ans américains s'est largement redressé en prévision d'une inflation alimentée par des taxes douanières importantes et une politique budgétaire expansionniste.

L'Europe a également connu ses événements politiques. Le début de l'été a été marqué par la dissolution de l'Assemblée Nationale qui est à l'origine de l'incertitude politique qui règne en France depuis ce jour. Cet événement a généré un écartement du spread OAT-Bund et une baisse du CAC 40 de 2% lorsque le MSCI World progresse de 19.19%. En parallèle de cette crise politique qui a impacté le niveau de valorisation de l'indice français, les résultats des sociétés du luxe, qui représentent un poids important dans l'indice, ont été très impactés par la faiblesse de la consommation chinoise.

Enfin 2024, a également été l'année de l'or. Le métal jaune enregistre une hausse de +27%, sa meilleure performance depuis 2010. Le contexte géopolitique tendu avec la guerre en Ukraine qui a perduré et l'élargissement du conflit au Moyen-Orient a orienté une grande quantité de flux vers l'actif perçu comme la valeur refuge par excellence. Les banques centrales ont joué un rôle majeur dans ce rallye haussier en renforçant leurs réserves d'or dans l'objectif de bénéficier d'une bonne réserve de valeur à long terme et d'une couverture contre l'inflation.

#### **Commentaire de gestion 2024 :**

Au cours 2024, le portefeuille a évolué en termes de classes d'actifs au cours de la période. Le poids des actions a diminué passant de 29,35% fin janvier 2024 à 11,71% fin décembre 2024. A noter que les taux (dont monétaires) représentent 87,63% à fin décembre 2024 et la poche obligataire %. L'exposition nette au dollar en portefeuille est quant à elle passée de 17,57% à 8,33% à la fin de la période. Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de 9,62% depuis janvier 2024. Fin décembre 2024, l'actif net du fonds était de 13,121,998.52 euros.

Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de 9.62% en 2024 face à un benchmark de 12.98%.

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CPR CASH P SICAV	2 576 454,12	2 745 153,61
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	2 596 039,20	2 340 271,52
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	1 091 920,20	329 224,56
EDR SICAV MILLESIMA 2030 CR EUR	500 860,00	
XTRAI TARG MATUR SEPT31 EUR CORPO BD ETF 1D	408 653,05	
INVESCO MARKETS II PLC INVESCO BULLE 2030 EUR CORP BD UCITS	407 230,56	
BAYER 0.625% 12-07-31	166 017,16	167 161,37
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	309 027,00	
BQ POSTALE 0.75% 23-06-31 EMTN	252 938,59	
INTE 5.125% 29-08-31 EMTN	110 683,68	112 759,64

### **SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR »).

### **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL (INSTRUCTION AMF N°2011-15 – ARTICLE 16)**

Le FIA utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global lié aux contrats financiers.

### **TRAITEMENT DES ACTIFS NON LIQUIDES**

Néant.

### **GESTION DES LIQUIDITES**

La Direction des Risques d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) effectue un suivi régulier des risques de liquidité via une évaluation du délai de liquidation du portefeuille et une analyse du risque actif/passif en conditions normales et exceptionnelles de marché.

### **GESTION DES RISQUES**

La Direction des Risques d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) effectue un suivi régulier de l'ensemble des risques auxquels est exposé le FIA. En particulier, les risques de liquidité, de marché, de contrepartie et opérationnels. L'évaluation des indicateurs de risques est effectuée via le progiciel Front/Middle/Risque Dimension.

### **EFFET DE LEVIER**

Les leviers du FIA calculés conformément à la réglementation européenne mentionnée à l'article 109 du règlement délégué UE n°231/2013 sont :

- Montant total brut du levier auquel le FIA a recours : 112,38%.
- Montant total net du levier auquel le FIA a recours : 104,04%.

### **INFORMATION RELATIVE AUX OPERATIONS PORTANT SUR DES TITRES POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET TOUT PARTICULIER**

Cette information est disponible dans les comptes annuels à la rubrique : « INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ».

### **POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE MEILLEURE EXECUTION**

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

### **POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES PRESTATAIRES FOURNISSANT DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT**

Edmond de Rothschild Asset Management (France) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite. Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

## COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 319-18 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a élaboré le document appelé "compte rendu relatif aux frais d'intermédiation". Ce document est disponible sur le site Internet d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) dans la rubrique Informations réglementaires : [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

## REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Transparence des produits sur leurs objectifs environnementaux (article 5 et 6 du règlement Taxonomie - critères 1 et 2) :

OPC classifiés en article 6 SFDR (produits visés aux dispositions #9ter) :

Le Gestionnaire ne prend pas en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité de ce produit, car les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

## FRAIS DE GESTION

Le Total des frais effectivement prélevés au cours de l'exercice s'élève à **0,75%** pour **SAKI INTERNATIONAL FUND (FR0007039144)** qui se décompose :

- Frais de gestion directs : 0,35%.
- Frais de gestion indirects : 0,40%.

## POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION DU PERSONNEL DU GESTIONNAIRE

Edmond de Rothschild Asset Management (France) dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2011/61/UE (« Directive AIFM ») et de l'article 319-10 du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux FIA.

La politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est adoptée par son Conseil de Surveillance sur recommandations du Comité de Rémunération. Elle s'applique à tous les collaborateurs d'Edmond de Rothschild Asset Management (France).

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des FIA qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) et les performances individuelles des collaborateurs, ainsi que leur respect des règles et réglementations en matière de gestion des risques et de conformité.

La politique de rémunération consiste, pour l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des FIA (« MRT »), et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant les équipes des Ressources Humaines, de Risque et de Conformité, à voir une partie de leur rémunération variable (qui doit rester dans des proportions raisonnables par rapport à la rémunération fixe) différée sur 3 ans. Ce différé, pour les collaborateurs dépassant un seuil de minimis (rémunération variable brute inférieure à 200 K€), varie dans des proportions variant de 40% à 60% minimum en fonction du niveau de variable. De plus, une partie de la rémunération variable de ces collaborateurs sera indexée sur la variation de valeur d'un panier mixte d'Instruments financiers représentatifs de FIA et OPCVM gérés par la société de gestion et ses affiliés. La rémunération variable différée sera donc constituée, pour les collaborateurs « MRT », au minimum de 50% de cash indexé sur le panier d'Instruments, et au maximum de 50% d'autres éléments différés (Group Long Term Incentive Plan ou, le cas échéant, cash différé).

## Critères Généraux

Les managers évaluent chaque collaborateur sur la base de sa performance globale, combinaison de réalisations et de comportements démontrés.

Cette évaluation se fait sur une base annuelle au moyen d'un entretien physique et d'un outil informatique d'évaluation, assurant la traçabilité des évaluations. Cet outil comporte deux sections principales, l'une portant sur l'atteinte des objectifs fixés au collaborateur, l'autre sur le respect des valeurs du Groupe Edmond de Rothschild.

Sur la base de ces évaluations, les managers de chaque équipe formulent des propositions de rémunérations variables, en tenant compte des critères suivants :

- performance du Groupe France ;
- performance du métier Asset Management ;
- performance d'équipe ;
- performance individuelle ;
- critère de risque et de conformité.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est sensibilisée à l'importance d'aligner les objectifs individuels professionnels sur ceux du Groupe Edmond de Rothschild dans son ensemble. En conséquence, Edmond de Rothschild Asset Management (France) met l'accent sur l'éthique et la conformité dans la culture qu'elle promeut auprès de ses collaborateurs. Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'approuve pas et n'encourage pas les collaborateurs qui prennent des risques inappropriés pour maximiser l'éventuelle composante variable de leur rémunération.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Politique de Rémunération intègre la prise en compte du risque de durabilité. On entend par risque de durabilité un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement et serait potentiellement préjudiciables aux intérêts premiers des clients.

## Critères catégoriels

De manière spécifique, outre l'objectif de risque et de conformité commun à tous les collaborateurs, les catégories suivantes de collaborateurs disposent de critères spécifiques d'évaluation de leur performance :

Pour les gérants de portefeuille, la composante variable versée tient compte des :

- performances d'investissement (performances relatives par rapport à un indice de référence et par rapport à l'univers concurrentiel, observées sur 1 à 3 ans) ;
- critères de risque et de conformité dont le respect des règles d'investissements des portefeuilles de leurs limites de risques et le respect des règles de marché ;
- vigilance relative à la lutte contre le blanchiment dans le processus d'investissement.

Pour les collaborateurs des équipes de vente, la composante variable tient compte de :

- l'atteinte des objectifs commerciaux (collecte nette, niveaux de revenus engendrés par cette collecte, interactions avec les clients et les prospects, maintenance des données clients « KYC » à jour) ;
- des critères relatifs aux clients (satisfaction, plaintes, juste traitement, adéquation des produits et instruments vendus, etc.) ;
- des critères de risque et de conformité, dont le respect des règles de commercialisation, relatives au devoir de conseil, aux diligences réglementaires visant à la protection des investisseurs et à la lutte anti-blanchiment ;
- les objectifs quantitatifs sont établis de sorte à ne pas inciter les collaborateurs à vendre un produit spécifique plus qu'un autre, afin de veiller à l'intérêt des clients. Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne verse aucune commission de vente à ses collaborateurs, et ne dispose d'aucun mécanisme de rémunération susceptible d'inciter ses collaborateurs à vendre un produit spécifique plutôt qu'un autre, afin là aussi de veiller à l'intérêt des clients.

Pour les collaborateurs des fonctions support, la composante variable tient compte de :

- la performance de ces fonctions supports ;
- l'atteinte des objectifs qui leur sont propres ;
- du critère de risque et de conformité.

Par ailleurs, dans le cadre de la prise en compte des risques de durabilité tel que prévue par le Règlement Disclosure, Edmond de Rothschild Asset Management (France) fixe des objectifs ESG aux collaborateurs qualifiés de Personnel Identifié et notamment parmi les fonctions dirigeantes, les fonctions de gestion (Investment team), les fonctions business development et les fonctions support. Ces objectifs relèvent pour la plupart des objectifs qualitatifs fixés lors de l'entretien individuel d'évaluation.

### **Montant total des rémunérations**

En conformité avec l'article 107 du règlement délégué 231/2013 du 19 décembre 2012, le montant total des rémunérations se rapporte au montant total des rémunérations de l'ensemble du personnel du gestionnaire avec 184 bénéficiaires (soit 184 collaborateurs présents au 31/12/2023).

Ce montant total s'élève pour l'exercice 2023-2024 à 31 560 849 euros (€)\* dont une rémunération fixe de 18 886 849 euros (€), une rémunération variable de 12 674 000 euros (€) et un intéressement aux plus-values de 0 euros (€).

\*Somme des salaires fixes annualisés au 31/12/2023 pour la population éligible à la revue des rémunérations 2023/2024 et total des montants variables proposés pour la revue des rémunérations au titre de l'année 2023.

### **Montant agrégé des rémunérations**

En conformité avec l'article 33 de l'Instruction AMF 2011-20 et l'article 22 de la Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011, le montant agrégé des rémunérations, ventilé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel de la société de gestion dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque du FIA correspond pour l'exercice 2023-2024 à :

- Cadres supérieurs : 2 735 000 euros
- Membres du personnel : 18 511 756 euros

La Politique de Rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) est revue chaque année. La mise en œuvre de la politique de rémunération d'Edmond de Rothschild Asset Management (France) a fait l'objet d'un audit central et indépendant. Cet audit, portant sur les rémunérations versées en mars 2023 au titre de l'année 2022, a été mené en juin-juillet 2023, par un prestataire externe sous la supervision de l'Inspection Générale d'Edmond de Rothschild (France).





**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2024**

**SAKI INTERNATIONAL FUND  
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE**  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
47, rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SAKI INTERNATIONAL FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## SAKI INTERNATIONAL FUND

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

2025.05.21 11:47:46 +0200



## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	
<b>Titres financiers</b>	
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>676 020,87</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	676 020,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>6 699 945,69</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	6 699 945,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Titres de créances (D)</b>	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>5 470 677,03</b>
OPCVM	5 470 677,03
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
<b>Dépôts (F)</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>51 289,60</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
<b>Prêts (I) (*)</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>12 897 933,19</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>24 873,44</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>235 694,45</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>260 567,89</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>13 158 501,08</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>	
Capital	11 970 677,16
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	1 151 321,36
<b>Capitaux propres I</b>	<b>13 121 998,52</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>13 121 998,52</b>
<b>Passifs éligibles :</b>	
<b>Instruments financiers (A)</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>32 474,46</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>32 474,46</b>
<b>Autres passifs :</b>	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 028,10
Concours bancaires	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>4 028,10</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>13 158 501,08</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>	
<b>Produits sur opérations financières :</b>	
Produits sur actions	8 216,47
Produits sur obligations	12 875,00
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	989,03
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>22 080,50</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>22 080,50</b>
<b>Autres produits :</b>	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	1 666,63
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
<b>Autres charges :</b>	
Frais de gestion de la société de gestion	-18 489,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-16 823,15</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>5 257,35</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-18 601,81</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>-13 344,46</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>	
Plus ou moins-values réalisées	134 322,23
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 181,88
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>129 140,35</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>306 828,54</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>435 968,89</b>

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	211 755,53
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	699,87
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>212 455,40</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>516 241,53</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>728 696,93</b>
<b>Acomptes :</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>1 151 321,36</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Le FIA a pour objectif de réaliser, à moyen terme (supérieur à 2 ans), une surperformance par rapport à l'indice composite constitué :

- du HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro pour 30%,
- du Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR pour 35%,
- et du MSCI AC World (NR) converti en Euro, dividendes nets réinvestis pour 35%.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

### A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	2 656 824,97	2 796 299,43	2 485 504,41	2 675 951,25	13 121 998,52
Nombre de titres	838	835	831	828	3 704
Valeur liquidative unitaire	3 170,43	3 348,86	2 990,98	3 231,82	3 542,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	36,69	152,20	-64,80	104,52	117,70
Capitalisation unitaire sur revenu	-7,96	-7,60	-8,52	-8,32	-3,60

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

## 2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

## **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :***

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007039144 - Part SAKI INTERNATIONAL FUND : Taux de frais maximum de 0,35% TTC.

## Swing pricing

### **Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :**

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs du FCP. En cas de mouvement significatif du passif du FCP, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts du FCP (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachats des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du FCP (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachats nets. La valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

### **Commission de surperformance**

Des commissions de surperformance seront prélevés au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

Indicateur de référence : c'est un indice composite constitué :

- du HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro pour 30%,
- du Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR pour 35%,
- et du MSCI AC World (NR) converti en Euro, dividendes nets réinvestis pour 35%.

15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 30% de l'indice HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro, pour 35% de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR et pour 35% du MSCI AC World (NR) converti en euro

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance du FCP à celle d'un actif de référence indicé. L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence du FCP ajusté des souscriptions et rachats.

Dès lors que le FCP surperforme l'indicateur de référence sur la période de référence et que sa valeur liquidative est supérieure au High Water Mark, une provision de 15% maximum net de taxes sera appliquée sur la surperformance.

Le High Water Mark est égal à la valeur liquidative maximale du FCP constatée sur la période de référence précédente.

Dans le cas de sous-performance, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations. La commission de surperformance fait l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de valeur liquidative.

Dans le cas d'un rachat, la quote-part de la commission de performance se rattachant aux actions rachetées sera cristallisée et restera en conséquence acquise à la société de gestion.

La première période référence démarre le 18/09/2020 et s'achève sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2021.

Les périodes de référence suivantes durent douze mois et s'achèvent sur la dernière valeur liquidative du mois de Décembre.

Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

A la fin d'une période de référence :

- Dans le cas où le FCP surperforme l'indicateur de référence et que sa valeur liquidative est supérieure au High Water Mark, une commission de surperformance est constatée. La période de référence est renouvelée, et une nouvelle période de référence débute à l'issue de celle qui s'achève. Le High Water Mark devient la valeur liquidative maximale du FCP constatée sur la période de référence précédente.
- Dans le cas où le FCP sous-performe l'indicateur de référence ou que sa valeur liquidative est inférieure au High Water Mark, aucune commission de surperformance n'est constatée. La période de référence est prolongée. Le High Water Mark reste inchangé.

Aucune commission de surperformance ne sera prise dans l'un des cas suivants :

- La performance du FCP est inférieure à la performance de son indicateur de référence.
- La valeur liquidative du FCP est inférieure au High Water Mark.

#### Méthode de Calcul

Montant de la provision = MAX (0 ; AN(t) – AN Cible) (t) x taux de Commission de surperformance

AN (t): actif net à la date t

AN de Référence : dernier actif net de la précédente période de référence

High Water Mark (HWM) : plus haut actif net de la précédente période de référence

Date de Référence : date de l'AN de Référence

AN Cible(t) = AN Référence x (valeur indice de référence en date t/valeur indice de référence en Date de Référence) ajusté des souscriptions, des rachats et des dividendes.

#### **Affectation des sommes distribuables**

##### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

##### ***Le revenu :***

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

##### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part SAKI INTERNATIONAL FUND	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>2 675 951,25</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 113 033,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-13 839,43
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 257,35
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	129 140,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	212 455,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>13 121 998,52</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 880	10 113 033,60
Parts rachetées durant l'exercice	-4	-13 839,43
Solde net des souscriptions/rachats	2 876	10 099 194,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 704	

**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SAKI INTERNATIONAL FUND FR0007039144	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	13 121 998,52	3 704	3 542,65

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 ETATS-UNIS +/-	Pays 2 FRANCE +/-	Pays 3 ALLEMAGNE +/-	Pays 4 PAYS-BAS +/-	Pays 5 SUEDE +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	676,02	305,75	172,02	73,63	35,64	19,74
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	413,74	NA	NA	NA	NA	NA
Options	37,89	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>1 127,65</b>					

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	6 699,95	6 699,95			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	235,69				235,69
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>6 699,95</b>			<b>235,69</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations						6 699,95	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	235,69						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>235,69</b>					<b>6 699,95</b>	

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF	SEK	NOK	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	305,75	17,97	19,74	17,16	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	15,00				
Comptes financiers	10,90	2,94	0,39	0,64	0,17
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	9,21				
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>340,86</b>	<b>20,91</b>	<b>20,13</b>	<b>17,80</b>	<b>0,17</b>

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(\*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	6 699,95		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>6 699,95</b>		

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<p><b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b></p> <p>Dépôts</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</p> <p>Créances représentatives de titres donnés en garantie</p> <p>Créances représentatives de titres financiers prêtés</p> <p>Titres financiers empruntés</p> <p>Titres reçus en garantie</p> <p>Titres financiers donnés en pension</p> <p>Créances</p> <p>    Collatéral espèces</p> <p>    Dépôt de garantie espèces versé</p> <p><b>Opérations figurant au passif du bilan</b></p> <p>Dettes représentatives des titres donnés en pension</p> <p>Instruments financiers à terme non compensés</p> <p>Dettes</p> <p>    Collatéral espèces</p>		

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0368234703	BlackRock Global Funds - Sustainable Energy Fund I2 EUR Acc	BlackRock (Luxembourg) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	53 680,32
IE00BMX0DF60	iShares US Medical Devices UCITS ETF USD (Acc)	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT IRELAND LTD	Fonds / Actions	Irlande	USD	18 035,97
LU1864483166	CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT R EUR ACC	CANDRIAM	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	51 685,70
LU0952587862	Edgewood L Select US Select Growth I USD Z	CARNE GLOBAL FUND MANAGERS (LUX) SA	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	114 222,60
IE00B5WN3467	COMGEST GROWTH EUROPE I	COMGEST ASSET MANAGEMENT INT LTD	Fonds / Actions	Irlande	EUR	84 884,80
FR0000291239	CPR CASH P SICAV	CPR Asset Management	Monétaire Euro	France	EUR	70 802,34
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	DNCA FINANCE	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	499 655,73
LU0779800910	Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	49 152,70
IE00BLNMYC90	Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	95 117,89
LU2673523481	XTRAI TARG MATUR SEPT31 EUR CORPO BD ETF 1D	DWS Investment S.A	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	410 736,66
LU1781815136	EdR Fund-Strategic Emerging-CR EUR	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	48 750,14
FR0010505578	EdR SICAV - Euro Sustainable Equity Action A EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Actions Euro	France	EUR	69 944,68
FR0014009ZH7	EDR EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Actions	France	EUR	43 017,92

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1244893696	EdR Fund-Big Data-A EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	53 777,80
LU1161527038	EdR Fund-Bond Allocation-A EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	129 037,50
LU1897614571	EdR Fund-Emerging Sovereign-CR EUR(H)	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	58 915,50
FR0014005971	EDR SICAV CORPORATE HYBRID BONDS ACTION CR EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	France	EUR	151 096,00
FR001400S6D4	EDR SICAV MILLESIMA 2030 CR EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	France	EUR	515 050,00
LU2279873835	VISION EUR INV GRADE CORP BD I EUR CAP	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	227 088,06
FR0013307691	EdR SICAV-Financial Bonds Action CR EUR	Edmond De Rothschild Asset Management (France)	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	115 797,94
LU1111643042	Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva European Selection I EUR acc	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	64 905,77
FR0010213355	GROUPAMA ENTREPRISES - IC	GROUPAMA ASSET MANAGEMENT	Monétaire Euro	France	EUR	263 975,11
IE0000FCGYF9	INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	52 386,71
IE000W6YTDH7	INVESCO MARKETS II PLC INVESCO BULLE 2030 EUR CORP BD UCITS	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	407 103,84
LU0853555893	JUPITER DYNAMIC BOND FD-IEURA	JUPITER ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	122 958,69

## C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1248511575	Lyxor Smart Cash - UCITS ETF C-USD	LYXOR INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	Luxembourg	USD	514 736,95
LU0360482987	MORGAN STANLEY INVST GLOBAL BRANDS	MORGAN STANLEY INVESTMENT MANAGEMENT LTD	Fonds / Actions	Luxembourg	USD	56 971,78
FR0010885236	OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	Natixis Investment Managers International	Monétaire Euro	France	EUR	770 052,50
IE00B975F507	NB EMERGING MARKET DEBT LC CLASS I EUR HEDGED	NEUBERGER BERMAN ASSET MANAGEMENT IR	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	38 146,50
LU0113258742	SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO CORPORATE BOND C	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT	Fonds / Obligations	Luxembourg	EUR	232 396,10
LU1429039461	Schroder GAIA Two Sigma Diversified C Accumulation EUR Hedge	SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT(EUROPE)SA	Fonds / Multi-strategy	Luxembourg	EUR	39 711,17
LU1569900605	HELIUM FD PERFORMANC E CLASSE E EUR	SYQUANT CAPITAL S.A.S.	Event driven	Luxembourg	EUR	46 881,66
<b>Total</b>						<b>5 470 677,03</b>

## C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
<b>Créances</b>		
	Rétrocession de frais de gestion	213,48
	Dépôts de garantie en espèces	24 393,27
	Coupons et dividendes en espèces	266,69
<b>Total des créances</b>		<b>24 873,44</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	4 028,10
<b>Total des dettes</b>		<b>4 028,10</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>20 845,34</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	18 489,78
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 666,63

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 185 387,48
	FR0014009ZH7	EDR EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	43 017,92
	LU1244893696	EdR Fund-Big Data-A EUR	53 777,80
	LU1161527038	EdR Fund-Bond Allocation-A EUR	129 037,50
	LU1897614571	EdR Fund-Emerging Sovereign-CR EUR(H)	58 915,50
	LU1781815136	EdR Fund-Strategic Emerging-CR EUR	48 750,14
	FR0014005971	EDR SICAV CORPORATE HYBRID BONDS ACTION CR EUR	151 096,00
	FR0010505578	EdR SICAV - Euro Sustainable Equity Action A EUR	69 944,68
	FR0013307691	EdR SICAV-Financial Bonds Action CR EUR	115 797,94
	FR001400S6D4	EDR SICAV MILLESIMA 2030 CR EUR	515 050,00
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 185 387,48</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>-13 344,46</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>-13 344,46</b>
<b>Le revenu net distribuable s'élève à</b>	<b>-13 344,46</b>

### Part SAKI INTERNATIONAL FUND

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>-13 344,46</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>-13 344,46</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>-13 344,46</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	<b>-13 344,46</b>
<b>Total</b>	<b>-13 344,46</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

**D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>435 968,89</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>435 968,89</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>435 968,89</b>

**Part SAKI INTERNATIONAL FUND**

<b>Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>435 968,89</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>435 968,89</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>435 968,89</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	435 968,89
<b>Total</b>	<b>435 968,89</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>676 020,87</b>	<b>5,15</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>676 020,87</b>	<b>5,15</b>
<b>Assurance</b>			<b>55 217,47</b>	<b>0,42</b>
ALLIANZ SE-REG	EUR	62	18 345,80	0,14
AXA SA	EUR	526	18 052,32	0,14
METLIFE INC	USD	238	18 819,35	0,14
<b>Banques commerciales</b>			<b>55 805,21</b>	<b>0,43</b>
BANK OF AMERICA CORP	USD	499	21 179,19	0,17
BNP PARIBAS	EUR	296	17 529,12	0,13
ING GROEP NV	EUR	1 130	17 096,90	0,13
<b>Boissons</b>			<b>17 376,28</b>	<b>0,13</b>
COCA-COLA CO/THE	USD	289	17 376,28	0,13
<b>Composants automobiles</b>			<b>16 472,40</b>	<b>0,13</b>
MICHELIN (CGDE)	EUR	518	16 472,40	0,13
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>18 667,44</b>	<b>0,14</b>
SIEMENS AG-REG	EUR	99	18 667,44	0,14
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>17 155,28</b>	<b>0,13</b>
VINCI SA	EUR	172	17 155,28	0,13
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>18 547,61</b>	<b>0,14</b>
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	589	18 547,61	0,14
<b>Distribution spécialisée</b>			<b>18 031,41</b>	<b>0,14</b>
HOME DEPOT INC	USD	48	18 031,41	0,14
<b>Electricité</b>			<b>18 041,32</b>	<b>0,14</b>
ENEL SPA	EUR	2 620	18 041,32	0,14
<b>Equipements de communication</b>			<b>39 230,48</b>	<b>0,30</b>
CISCO SYSTEMS INC	USD	380	21 724,77	0,17
QUALCOMM INC	USD	118	17 505,71	0,13
<b>Equipements électriques</b>			<b>21 422,96</b>	<b>0,16</b>
EMERSON ELECTRIC CO	USD	179	21 422,96	0,16
<b>Gaz</b>			<b>16 739,88</b>	<b>0,13</b>
RUBIS	EUR	701	16 739,88	0,13
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>16 712,40</b>	<b>0,13</b>
VONOVIA SE	EUR	570	16 712,40	0,13
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>21 378,29</b>	<b>0,16</b>
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	98	21 378,29	0,16
<b>Logiciels</b>			<b>37 233,19</b>	<b>0,28</b>
BOUYGUES SA	EUR	620	17 694,80	0,13
MICROSOFT CORP	USD	48	19 538,39	0,15

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Machines</b>			<b>18 854,78</b>	<b>0,14</b>
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	77	18 854,78	0,14
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>20 789,29</b>	<b>0,16</b>
BLACKROCK INC	USD	21	20 789,29	0,16
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>18 681,83</b>	<b>0,14</b>
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	88	18 681,83	0,14
<b>Papier et industrie du bois</b>			<b>16 068,80</b>	<b>0,12</b>
UPM-KYMMENE OYJ	EUR	605	16 068,80	0,12
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>31 941,20</b>	<b>0,24</b>
EXXON MOBIL CORP	USD	159	16 517,27	0,12
TOTALENERGIES SE	EUR	289	15 423,93	0,12
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>16 947,36</b>	<b>0,13</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	108	16 947,36	0,13
<b>Produits alimentaires</b>			<b>16 151,04</b>	<b>0,12</b>
MONDELEZ INTERNATIONAL INC-A	USD	280	16 151,04	0,12
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>35 453,64</b>	<b>0,27</b>
MERCK & CO. INC.	USD	182	17 484,65	0,13
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	66	17 968,99	0,14
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>19 111,10</b>	<b>0,15</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	223	19 111,10	0,15
<b>Services aux collectivités</b>			<b>16 889,53</b>	<b>0,13</b>
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	623	16 889,53	0,13
<b>Services aux entreprises</b>			<b>19 742,60</b>	<b>0,15</b>
SECURITAS AB-B SHS	SEK	1 650	19 742,60	0,15
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>57 358,08</b>	<b>0,44</b>
AT&T INC	USD	923	20 296,20	0,16
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	689	19 905,21	0,15
TELENOR ASA	NOK	1 590	17 156,67	0,13
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>6 699 945,69</b>	<b>51,06</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>6 699 945,69</b>	<b>51,06</b>
<b>Assurance</b>			<b>92 178,45</b>	<b>0,70</b>
LAMON 2 1/8 06/23/31	EUR	100 000	92 178,45	0,70
<b>Automobiles</b>			<b>634 446,01</b>	<b>4,83</b>
General Motors Financial Co Inc 4.0% 10-07-30	EUR	200 000	210 064,45	1,60
STELLANTIS NV 4.25% 16-06-31	EUR	200 000	210 303,82	1,60
VOLKSWAGEN LEASING 4.75% 25-09-31	EUR	200 000	214 077,74	1,63
<b>Banques commerciales</b>			<b>1 201 085,27</b>	<b>9,13</b>
BPCE 0.75% 03-03-31 EMTN	EUR	200 000	171 032,53	1,30
BQ POSTALE 0.75% 23-06-31 EMTN	EUR	300 000	252 048,39	1,90
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 11-03-31	EUR	200 000	200 845,96	1,53

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
RCI BANQUE 3.875% 30-09-30	EUR	200 000	203 033,12	1,55
SG 1.25% 12-06-30	EUR	200 000	178 572,11	1,36
Swedbank AB 4.375% 05-09-30	EUR	100 000	107 369,36	0,82
WELLS FARGO AND 0.625% 25-03-30	EUR	100 000	88 183,80	0,67
<b>Conglomérats industriels</b>			<b>213 541,66</b>	<b>1,63</b>
KONINKLIJKE PHILIPS NV 4.25% 08-09-31	EUR	200 000	213 541,66	1,63
<b>Construction et ingénierie</b>			<b>105 708,79</b>	<b>0,81</b>
BOUYGUES 3.875% 17-07-31	EUR	100 000	105 708,79	0,81
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>208 309,73</b>	<b>1,59</b>
ALIMENTATION COUCHE TARD 3.647% 12-05-31	EUR	200 000	208 309,73	1,59
<b>Electricité</b>			<b>424 503,14</b>	<b>3,24</b>
EDF 4.125% 17-06-31 EMTN	EUR	200 000	212 881,55	1,63
ORANO 4.0% 12-03-31 EMTN	EUR	200 000	211 621,59	1,61
<b>Gestion immobilière et développement</b>			<b>170 072,03</b>	<b>1,30</b>
VONOVIA SE 0.625% 24-03-31	EUR	200 000	170 072,03	1,30
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>210 774,40</b>	<b>1,61</b>
ACCOR 3.875% 11-03-31	EUR	200 000	210 774,40	1,61
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>104 306,96</b>	<b>0,79</b>
MTU AERO ENGINES 3.875% 18-09-31	EUR	100 000	104 306,96	0,79
<b>Infrastructure de transports</b>			<b>180 936,10</b>	<b>1,38</b>
HOLDING INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT 1.475% 18-01-31	EUR	200 000	180 936,10	1,38
<b>Machines</b>			<b>208 076,88</b>	<b>1,59</b>
CNH INDUSTRIAL NV 3.75% 11-06-31	EUR	200 000	208 076,88	1,59
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>326 846,36</b>	<b>2,49</b>
ABN AMRO BK 4.25% 21-02-30	EUR	100 000	108 434,51	0,83
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	200 000	218 411,85	1,66
<b>Media</b>			<b>186 636,21</b>	<b>1,42</b>
JCDECAUX 1.625% 07-02-30	EUR	200 000	186 636,21	1,42
<b>Métaux et minerais</b>			<b>224 417,79</b>	<b>1,71</b>
ANGLO AMER CAP 5.0% 15-03-31	EUR	200 000	224 417,79	1,71
<b>Produits pour l'industrie du bâtiment</b>			<b>104 129,58</b>	<b>0,79</b>
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.875% 29-11-30	EUR	100 000	104 129,58	0,79
<b>Services aux collectivités</b>			<b>400 885,49</b>	<b>3,06</b>
ENGIE 3.625% 06-03-31 EMTN	EUR	100 000	105 123,25	0,80
NATL GRID 2.949% 30-03-30 EMTN	EUR	100 000	101 248,17	0,77
SUEZ 2.375% 24-05-30 EMTN	EUR	200 000	194 514,07	1,49
<b>Services aux entreprises</b>			<b>316 419,98</b>	<b>2,41</b>
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	100 000	104 761,90	0,80
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 3.875% 23-02-30	EUR	200 000	211 658,08	1,61

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Services clientèle divers</b>			<b>419 871,03</b>	<b>3,20</b>
AYVENS 4.0% 24-01-31	EUR	200 000	214 035,98	1,63
EDENRED 3.625% 13-06-31	EUR	200 000	205 835,05	1,57
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>219 992,45</b>	<b>1,68</b>
AMERICAN TOWER 4.625% 16-05-31	EUR	200 000	219 992,45	1,68
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>214 683,48</b>	<b>1,64</b>
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.75% 10-11-31	EUR	200 000	214 683,48	1,64
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>212 769,15</b>	<b>1,62</b>
THALES SERVICES SAS 4.25% 18-10-31	EUR	200 000	212 769,15	1,62
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>208 421,05</b>	<b>1,59</b>
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	200 000	208 421,05	1,59
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>110 933,70</b>	<b>0,85</b>
FRESENIUS SE 5.125% 05-10-30	EUR	100 000	110 933,70	0,85
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>5 470 677,03</b>	<b>41,69</b>
<b>OPCVM</b>			<b>5 470 677,03</b>	<b>41,69</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>5 470 677,03</b>	<b>41,69</b>
BlackRock Global Funds -Sustainable Energy Fund I2 EUR Acc	EUR	3 078	53 680,32	0,41
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT R EUR ACC	EUR	209	51 685,70	0,39
COMGEST GROWTH EUROPE I	EUR	1 855	84 884,80	0,65
CPR CASH P SICAV	EUR	3	70 802,34	0,54
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	3 873	499 655,73	3,81
Edgewood L Select US Select Growth I USD Z	USD	250	114 222,60	0,87
EDR EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	EUR	404	43 017,92	0,33
EdR Fund-Big Data-A EUR	EUR	170	53 777,80	0,41
EdR Fund-Bond Allocation-A EUR	EUR	558	129 037,50	0,98
EdR Fund-Emerging Sovereign-CR EUR(H)	EUR	543	58 915,50	0,45
EdR Fund-Strategic Emerging-CR EUR	EUR	470,425	48 750,14	0,37
EDR SICAV CORPORATE HYBRID BONDS ACTION CR EUR	EUR	1 496	151 096,00	1,15
EdR SICAV - Euro Sustainable Equity Action A EUR	EUR	124	69 944,68	0,53
EdR SICAV-Financial Bonds Action CR EUR	EUR	998	115 797,94	0,88
EDR SICAV MILLESIMA 2030 CR EUR	EUR	5 000	515 050,00	3,93
Eleva UCITS Fund - Fonds Eleva European Selection I EUR acc	EUR	29	64 905,77	0,49
GROUPAMA ENTREPRISES - IC	EUR	109	263 975,11	2,01
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	37	46 881,66	0,36
INVESCO MARKETS II PLC INVESCO BULLE 2030 EUR CORP BD UCITS	EUR	79 200	407 103,84	3,10
INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	EUR	9 930	52 386,71	0,40
iShares US Medical Devices UCITS ETF USD (Acc)	USD	2 970	18 035,97	0,14
JUPITER DYNAMIC BOND FD-IEURA	EUR	9 379	122 958,69	0,94
Lyxor Smart Cash - UCITS ETF C-USD	USD	435	514 736,95	3,92
MORGAN STANLEY INVT GLOBAL BRANDS	USD	516	56 971,78	0,43
NB EMERGING MARKET DEBT LC CLASS I EUR HEDGED	EUR	5 190	38 146,50	0,29
OSTRUM SRI MON PLUS IC FCP	EUR	7	770 052,50	5,89

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Schroder GAIA Two Sigma Diversified C Accumulation EUR Hedge	EUR	295,58	39 711,17	0,30
SCHRODER INTERNATIONAL SELECTION FUND EURO CORPORATE BOND C	EUR	8 789	232 396,10	1,77
VISION EUR INV GRADE CORP BD I EUR CAP	EUR	2 062	227 088,06	1,73
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	USD	3 360	49 152,70	0,37
Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	1 032	95 117,89	0,72
XTRAI TARG MATUR SEPT31 EUR CORPO BD ETF 1D	EUR	13 900	410 736,66	3,13
<b>Total</b>			<b>12 846 643,59</b>	<b>97,90</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
DJES BANKS 0325	7		-182,00	50 977,50
SP 500 MINI 0325	1		-10 601,16	286 612,75
STOXX 50 DIV 1226	5		-3 523,03	76 150,00
<b>Sous-total 1.</b>			<b>-14 306,19</b>	<b>413 740,25</b>
<b>2. Options</b>				
CAC 40 03/2025 CALL 7600	9	10 141,20		230 478,11
EURO STOXX 50 02/2025 PUT 4500	11	2 651,00		-69 368,73
EURO STOXX 50 04/2025 PUT 4200	-11		-3 190,00	52 293,35
S&P 500 INDEX 03/2025 PUT 5500	-3		-14 978,27	306 719,48
S&P 500 INDEX 03/2025 PUT 5700	3	24 191,21		-482 231,18
<b>Sous-total 2.</b>		<b>36 983,41</b>	<b>-18 168,27</b>	<b>37 891,03</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				

### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>		<b>36 983,41</b>	<b>-32 474,46</b>	<b>451 631,28</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

**E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part**

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 846 643,59
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	4 508,95
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	274 874,08
Autres passifs (-)	-4 028,10
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>13 121 998,52</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SAKI INTERNATIONAL FUND	EUR	3 704	3 542,65

# **SAKI INTERNATIONAL FUND**

**COMPTES ANNUELS**

**29/12/2023**

## BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>2 625 518,27</b>	<b>2 425 757,03</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 610 592,44</b>	<b>2 425 757,03</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 610 592,44	2 425 757,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>14 925,83</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	14 925,83	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>203 878,25</b>	<b>202 666,70</b>
Opérations de change à terme de devises	188 364,24	202 572,67
Autres	15 514,01	94,03
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>38 538,40</b>	<b>46 085,61</b>
Liquidités	38 538,40	46 085,61
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 867 934,92</b>	<b>2 674 509,34</b>

## BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	2 596 298,34	2 546 439,52
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	86 547,57	-53 849,56
Résultat de l'exercice (a,b)	-6 894,66	-7 085,55
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>2 675 951,25</b>	<b>2 485 504,41</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>10 324,70</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	10 324,70	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	10 324,70	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>181 658,97</b>	<b>187 852,37</b>
Opérations de change à terme de devises	180 919,12	187 133,12
Autres	739,85	719,25
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>1 152,56</b>
Concours bancaires courants	0,00	1 152,56
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 867 934,92</b>	<b>2 674 509,34</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3800	22 276,43	0,00
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 4200	79 315,67	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10Y ULT 0324	106 835,31	0,00
DJES BANKS 0324	41 720,00	0,00
STOXX 50 DIV 1225	60 640,00	0,00
SP 500 MINI 0324	218 168,65	0,00
Options		
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 4800	60 568,32	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	411,51	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	308,55	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	346,34
<b>TOTAL (1)</b>	<b>720,06</b>	<b>346,34</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	5,63
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>5,63</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>720,06</b>	<b>340,71</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	7 627,90	7 448,21
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-6 907,84</b>	<b>-7 107,50</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	13,18	21,95
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-6 894,66</b>	<b>-7 085,55</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007039144 - Part SAKI INTERNATIONAL FUND : Taux de frais maximum de 0,35% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

### **Swing pricing**

#### **Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :**

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de Swing Pricing avec un seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs du FCP. En cas de mouvement significatif du passif du FCP, ce mécanisme consiste à faire supporter le coût des opérations générées par ces souscriptions/rachats par l'ensemble des porteurs de parts du FCP (entrants ou sortants).

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le montant net des ordres de souscription et de rachats des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du FCP (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscription et de rachats nets. La valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de parts du FCP.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuelles applicables au FCP.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscription et rachat du FCP, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, de tels ajustements ne pourront pas dépasser 2% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

### **Commission de surperformance**

Des commissions de surperformance seront prélevés au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

Indicateur de référence : c'est un indice composite constitué :

- du HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro pour 30%,
- du Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR pour 35%,
- et du MSCI AC World (NR) converti en Euro, dividendes nets réinvestis pour 35%.

15% maximum par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence composé pour 30% de l'indice HFRI-I Liquid Alternative UCITS Index converti en euro, pour 35% de l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate TR Value Hedged EUR et pour 35% du MSCI AC World (NR) converti en euro

La commission de surperformance est calculée en comparant la performance du FCP à celle d'un actif de référence indicé. L'actif de référence indicé reproduit la performance de l'indicateur de référence du FCP ajusté des souscriptions et rachats.

Dès lors que le FCP surperforme l'indicateur de référence sur la période de référence et que sa valeur liquidative est supérieure au High Water Mark, une provision de 15% maximum net de taxes sera appliquée sur la surperformance.

Le High Water Mark est égal à la valeur liquidative maximale du FCP constatée sur la période de référence précédente.

Dans le cas de sous-performance, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais de reprises sur provision plafonnées à hauteur des dotations. La commission de surperformance fait l'objet d'un provisionnement à chaque calcul de valeur liquidative.

Dans le cas d'un rachat, la quote-part de la commission de performance se rattachant aux actions rachetées sera cristallisée et restera en conséquence acquise à la société de gestion.

La première période référence démarre le 18/09/2020 et s'achève sur la dernière valeur liquidative du mois de décembre 2021.

Les périodes de référence suivantes durent douze mois et s'achèvent sur la dernière valeur liquidative du mois de Décembre.

Cette commission de surperformance est mise en paiement annuellement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

A la fin d'une période de référence :

- Dans le cas où le FCP surperforme l'indicateur de référence et que sa valeur liquidative est supérieure au High Water Mark, une commission de surperformance est constatée. La période de référence est renouvelée, et une nouvelle période de référence débute à l'issue de celle qui s'achève. Le High Water Mark devient la valeur liquidative maximale du FCP constatée sur la période de référence précédente.
- Dans le cas où le FCP sous-performe l'indicateur de référence ou que sa valeur liquidative est inférieure au High Water Mark, aucune commission de surperformance n'est constatée. La période de référence est prolongée. Le High Water Mark reste inchangé.

Aucune commission de surperformance ne sera prise dans l'un des cas suivants :

- La performance du FCP est inférieure à la performance de son indicateur de référence.
- La valeur liquidative du FCP est inférieure au High Water Mark.

#### Méthode de Calcul

Montant de la provision = MAX (0 ; AN(t) – AN Cible) (t) x taux de Commission de surperformance

AN (t): actif net à la date t

AN de Référence : dernier actif net de la précédente période de référence

High Water Mark (HWM) : plus haut actif net de la précédente période de référence

Date de Référence : date de l'AN de Référence

AN Cible(t) = AN Référence x (valeur indice de référence en date t/valeur indice de référence en Date de Référence) ajusté des souscriptions, des rachats et des dividendes.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts SAKI INTERNATIONAL FUND	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>2 485 504,41</b>	<b>2 796 299,43</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 158,79	-12 281,47
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	56 903,34	51 295,90
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-20 974,99	-98 351,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	37 870,64	12 324,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-11 911,06	-51 920,45
Frais de transactions	-601,90	-325,85
Différences de change	-11 802,09	44 045,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	148 313,20	-248 474,15
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	140 392,26	-7 920,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 920,94	-240 553,21
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	8 716,33	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	8 716,33	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 907,84	-7 107,50
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>2 675 951,25</b>	<b>2 485 504,41</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	101 592,10	3,80
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>101 592,10</b>	<b>3,80</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	381 096,97	14,24
Taux	106 835,31	3,99
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>487 932,28</b>	<b>18,23</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 538,40	1,44
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	106 835,31	3,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	38 538,40	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 835,31	3,99

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	624 435,40	23,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	13 397,91	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 512,42	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	180 919,12	6,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	325 003,96	12,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	188 364,24
	Rétrocession de frais de gestion	124,10
	Dépôts de garantie en espèces	15 389,91
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>203 878,25</b>
<b>DETTE</b>		
	Vente à terme de devise	180 919,12
	Frais de gestion fixe	739,85
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>181 658,97</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>22 219,28</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-3	-9 158,79
Solde net des souscriptions/rachats	-3	-9 158,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	828	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	8 921,64
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	1 293,74

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			712 436,21
	LU1161527038	EDR BD ALLOC A EUR CAP	125 215,20
	LU1244893696	EDR FUND BIG DATA-A-EUR	45 303,30
	LU1781816456	EDR FUND - CHINA CR	37 815,54
	LU1781815136	EDR FUND - GLOBAL EMERGING CR	40 287,20
	FR0014009ZH7	EdR SICAV EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	41 814,00
	FR0010505578	EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY Action A EUR	67 509,32
	FR0013307691	EDR SICAV-FINANCIAL BONDS CR EUR	107 545,24
	LU2279873835	VISION EUR INV GRADE CORP BD I EUR CAP	217 561,62
	LU2050438022	VISIONFUND EUROPE GROWTH I EUR	29 384,79
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>712 436,21</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-6 894,66	-7 085,55
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-6 894,66</b>	<b>-7 085,55</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-6 894,66	-7 085,55
<b>Total</b>	<b>-6 894,66</b>	<b>-7 085,55</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	86 547,57	-53 849,56
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>86 547,57</b>	<b>-53 849,56</b>

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	86 547,57	-53 849,56
<b>Total</b>	<b>86 547,57</b>	<b>-53 849,56</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	2 543 094,17	2 656 824,97	2 796 299,43	2 485 504,41	2 675 951,25
Nombre de titres	840	838	835	831	828
Valeur liquidative unitaire	3 027,49	3 170,43	3 348,86	2 990,98	3 231,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,12	36,69	152,20	-64,80	104,52
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,28	-7,96	-7,60	-8,52	-8,32

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
CPR CASH P	EUR	10	227 479,10	8,50
EdR SICAV EUROPEAN SMALLER COMPANIES CR EUR	EUR	404	41 814,00	1,56
EdR SICAV - EURO SUSTAINABLE EQUITY Action A EUR	EUR	124	67 509,32	2,53
EDR SICAV-FINANCIAL BONDS CR EUR	EUR	1 012	107 545,24	4,02
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>444 347,66</b>	<b>16,61</b>
<b>IRLANDE</b>				
COMGEST GROWTH EUROPE I	EUR	1 855	84 105,70	3,14
NB EMERGING MARKET DEBT LC CLASS I EUR HEDGED	EUR	8 900	69 064,00	2,57
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	1 032	79 279,58	2,97
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>232 449,28</b>	<b>8,68</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BlackRock Global Funds -Sustainable Energy Fund I2 EUR Acc	EUR	3 078	54 757,62	2,05
BNP Paribas Funds Green Tigers Privilege EUR Capitalisation	EUR	281	48 820,94	1,83
CANDRIAM EQUITIES L ONCOLOGY IMPACT R EUR ACC	EUR	209	49 223,68	1,84
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	1 483	183 106,01	6,84
EDGEWOOD L SL-US SL G-I USDZ	USD	250	90 487,94	3,38
EDR BD ALLOC A EUR CAP	EUR	558	125 215,20	4,68
EDR FUND BIG DATA-A-EUR	EUR	170	45 303,30	1,69
EDR FUND - CHINA CR	EUR	537	37 815,54	1,41
EDR FUND - GLOBAL EMERGING CR	EUR	470,425	40 287,20	1,51
ELEVA EURO SELECTION I EUR CAP	EUR	29	57 821,07	2,16
HELIUM FD PERFORMANCE CLASSE E EUR	EUR	37	45 027,34	1,68
JUPITER DYNAMIC BOND FD-IEURA	EUR	9 379	123 333,85	4,61
LYXOR UCITS SMART CASH C-USD	USD	462	485 007,69	18,12
MORGAN STANLEY INVT GLOBAL BRANDS	USD	516	48 939,77	1,83
SCHRODER GAIA TWO SIG DVF C EUR HEDGED CAP	EUR	266	33 303,20	1,25
Schroder International Selection Fund EURO Corporate Bond C	EUR	8 789	218 398,74	8,16
VISION EUR INV GRADE CORP BD I EUR CAP	EUR	2 062	217 561,62	8,13
VISIONFUND EUROPE GROWTH I EUR	EUR	246,703	29 384,79	1,10
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 933 795,50</b>	<b>72,27</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 610 592,44</b>	<b>97,56</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 610 592,44</b>	<b>97,56</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJES BANKS 0324	EUR	7	-59,50	0,00
SP 500 MINI 0324	USD	1	2 649,93	0,10
STOXX 50 DIV 1225	EUR	4	2 120,15	0,08
US 10Y ULT 0324	USD	1	3 981,75	0,15
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>8 692,33</b>	<b>0,33</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>8 692,33</b>	<b>0,33</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 3800	EUR	-12	-996,00	-0,04
DJ EURO STOXX 50 03/2024 PUT 4200	EUR	12	3 312,00	0,12
DJ EURO STOXX 50 06/2024 CALL 4800	EUR	6	2 862,00	0,11
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>5 178,00</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>5 178,00</b>	<b>0,19</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>13 870,33</b>	<b>0,52</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE EDR FR	EUR	-1 998,15	-1 998,15	-0,07
APPEL MARGE EDR FR	USD	-8 031,96	-7 271,05	-0,28
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-9 269,20</b>	<b>-0,35</b>
<b>Créances</b>			<b>203 878,25</b>	<b>7,62</b>
<b>Dettes</b>			<b>-181 658,97</b>	<b>-6,79</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>38 538,40</b>	<b>1,44</b>
<b>Actif net</b>			<b>2 675 951,25</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts SAKI INTERNATIONAL FUND</b>	<b>EUR</b>	<b>828</b>	<b>3 231,82</b>
--------------------------------------	------------	------------	-----------------